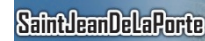


# Dossier de presse



## Signature de la charte « avec les familles » en Cœur de Savoie

Point presse • Mercredi 4 septembre 2019 • St-Pierre d'Albigny (73)



# Sommaire

## **Première charte territoriale « avec les familles » en Savoie..... 5**

Principes et étapes de la démarche .....5

La force du partenariat .....6

Une démarche de développement social local.....6

Le choix d'un territoire agricole et péri-urbain .....7

Une définition de la famille au sens large .....7

## **Un plan d'actions décliné en quatre axes majeurs..... 8**

Axe 1 – Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information, l'orientation et le développement de nouveaux services .....8

Axe 2 – Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités .....8

Axe 3 – Développer une culture partagée de la prévention, notamment en mobilisant les « ressources » de la famille.....9

Axe 4 – Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs.....9

## **La charte territoriale « avec les familles » en Cœur de Savoie : chiffres & mots clés ..... 11**



# Première charte territoriale « avec les familles » en Savoie

**L'accroissement des inégalités territoriales d'accès aux services par les familles a amené la MSA, acteur clé des territoires ruraux, à élaborer la Charte territoriale « avec les familles ». Il s'agit d'une démarche innovante élaborée dans une logique coopérative qui permet de développer des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire concerné.**

## • PRINCIPES ET ETAPES DE LA DEMARCHE

La démarche de charte territoriale « avec les familles » comprend :

- Une méthodologie collaborative qui associe développement social local et ingénierie de projet ;
- Un accompagnement soutenu sur une période de 3 ans ;
- Un appui technique par des moyens humains de la MSA ;
- Un soutien financier de la MSA.

Elle vise à développer l'accès aux services, créer du lien social, construire des réseaux d'entraide, développer la citoyenneté, faciliter le quotidien des familles et améliorer le cadre de vie des familles.

Cela passe par 4 étapes clés, qui coordonnent le diagnostic, l'analyse et le plan d'actions :

1. Etablir un diagnostic territorial global sur la base d'enquêtes menées directement auprès des familles et le recueil des données des acteurs locaux
2. Mener une réflexion commune sur la priorisation des besoins des familles et les actions associées
3. Elaborer un plan d'actions partagé qui vise à optimiser les actions existantes ou en réaliser de nouvelles en réponse aux besoins des familles du territoire concerné.
4. Evaluer les actions menées auprès des familles concernées par la démarche.

Sur le territoire Cœur de Savoie, les trois premières étapes ont été réalisées de façon concertée et participative grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires. La signature de la charte territoriale avec les familles, le mercredi 4 septembre 2019, marque officiellement le début de la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions partagé.

## • LA FORCE DU PARTENARIAT

Mettre en place une charte « avec les familles », c'est travailler en partenariat pour un projet de territoire partagé. Cela se traduit par :

- Le partage des connaissances que chacun a du territoire ;
- La mutualisation des ressources humaines pour démultiplier les actions ;
- Le déploiement des expertises pour une complémentarité efficace ;
- La coordination des financements pour une meilleure efficience.

La réussite de la charte implique l'adhésion d'un maximum de partenaires à sa démarche, aux principes de l'action participative et territorialisée, ainsi qu'aux valeurs d'engagement, de mutualisme et de solidarité.

Sur le territoire Cœur de Savoie, les signataires de la charte sont :

- La Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord (organisme de sécurité sociale du monde agricole) ;
- Le Conseil Départemental de Savoie ;
- La Caisse d'Allocations Familiales de Savoie ;
- L'Association Cantonale d'Animation de la Combe de Savoie ;
- La commune de Cruet ;
- La commune de Fréterive ;
- La commune de Saint-Jean-de-la-Porte ;
- La commune de Saint-Pierre d'Albigny.

## • UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Il s'agit de développer des services et des solidarités pour les familles dans une démarche de développement social local, reposant sur deux principes d'action :

- Une démarche territorialisée avec l'inscription dans un territoire de vie ;
- Une démarche participative avec la mobilisation et la participation de tous à la mise en place des actions, les partenaires tout comme la population.

Le diagnostic partagé du territoire Cœur de Savoie comprend notamment une partie dédiée à « la parole des habitants ».

Voici les constats sur les besoins des habitants, issus de cet échange avec eux :

- La création de lieux de rencontre parents / enfants ;
- Le renforcement du lien social inter générationnel ;
- Une meilleure connaissance de l'offre de services existante sur le territoire ;
- La création d'activité pour mieux connaître l'environnement ;
- Inventer de nouvelles activités ;

- Le besoin d'ateliers de rencontres autour de la thématique de l'alimentation (mieux se nourrir à tous les âges) ;
- Le besoin d'un espace de paroles autour des ruptures familiales et du bien-vivre ensemble (notion de non-violence, mieux accueillir les nouveaux arrivants) ;
- Améliorer l'accès aux services publics (bibliothèques, maison de services au public, prévenir la fracture numérique)
- Mettre en lien pour une meilleure utilisation des transports alternatifs ;
- Favoriser tout ce qui renforce la proximité et lutte contre l'isolement.

## ● **LE CHOIX D'UN TERRITOIRE AGRICOLE ET PERI-URBAIN**

Le territoire choisi devait répondre aux caractéristiques suivantes : territoire rural avec une forte population agricole et territoire péri-urbain, où le lien social devait être renforcé entre la nouvelle population arrivante et la population agricole, présente de longue date.

En Cœur de Savoie, la population agricole a une forte densité puisqu'elle représente 6,1 % de la population totale, toutes catégories socio-professionnelles confondues. Un taux supérieur au département de la Savoie, où cette même population représente 2,72 % de la population rurale.

Avec une plus forte concentration encore sur 4 communes viticoles du bassin de vie de Saint-Pierre d'Albigny (Cruet, Saint-Jean-de-la-Porte, Fréterive et Saint-Pierre d'Albigny), où cette densité atteint 12,8 %.

## ● **UNE DEFINITION DE LA FAMILLE AU SENS LARGE**

Dans ce projet, la famille est définie dans son sens large « l'enfant ou les enfants né(s) ou à naître et son ou ses parents ainsi que l'ensemble des membres de la sphère familiale qui, par leurs interactions, ont un impact sur l'éducation de l'enfant et la vie de la famille ».

# Un plan d'actions décliné en quatre axes majeurs

Au regard de l'ensemble des données, qualitatives et quantitatives, mises en lumière dans le diagnostic partagé du territoire Cœur de Savoie, un plan d'actions a été élaboré et validé collectivement par l'ensemble des partenaires. Sa mise en œuvre s'étendra jusqu'à fin 2020.

- **AXE 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES PAR L'INFORMATION, L'ORIENTATION ET LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES**

Les partenaires ont choisi ici de travailler autour du thème « **les loisirs et les vacances : un droit pour tous** ».

Trois actions seront mises en place :

- Un questionnaire sur les attentes des nouveaux arrivants au cours du forum des associations pour faciliter leur accueil sur le territoire ;
- Un mini-séjour attractif qui pourrait inciter les familles au départ en vacances ;
- Une information sur les dispositifs vacances existants.

- **AXE 2 : FAVORISER LE LIEN SOCIAL, L'ENGAGEMENT CITOYEN ET RENFORCER LES SOLIDARITES**

Les partenaires ont choisi ici de travailler autour du thème « **histoires de générations : les transmissions voyageuses** ».

Six actions seront mises en place :

- Des soirées / rencontres entre générations pour favoriser le lien social intergénérationnel, lors desquelles il sera question de construire un regard croisé « + de 60 ans / - de 60 ans » sur les évolutions sociétales et de se projeter dans l'avenir, autour de six thématiques ;
- Créer une exposition photos pour raconter l'histoire du territoire ;
- Créer un ou plusieurs contes à partir d'histoires locales existantes (en atelier intergénérationnel), qui seraient diffusés à partir d'un support audio à définir (CD, borne d'écoute...), avec des artistes en résidence ;
- Créer une exposition de photos grand format et d'un livre avec des artistes en résidence, à partir d'un reportage photos et d'un recueil « d'histoires de



vie » réalisés par des enfants et des jeunes qui iront à la rencontre des autres générations ;

- Mettre en musique en ateliers intergénérationnels, du travail réalisé par les groupes « reportage » et « contes », en partenariat avec un intervenant de l'école de musique de St-Pierre d'Albigny ;
- Mettre en place un atelier « Lindy up » en lien avec la commune de Châteauneuf (de l'autre côté du pont), afin d'impulser une dynamique intergénérationnelle pour la pratique artistique.

### ● **AXE 3 : DEVELOPPER UNE CULTURE PARTAGEE DE LA PREVENTION, NOTAMMENT EN MOBILISANT LES « RESSOURCES » DE LA FAMILLE**

Les partenaires ont choisi ici de travailler autour de plusieurs thèmes, se déclinant en une ou plusieurs actions.

#### Thème « **Le français, d'où vient-il ?** »

- Organiser des conférences et des ateliers pour s'ouvrir sur les autres cultures à travers la découverte des origines de notre langue et de ses évolutions dans le temps ; proposer ensuite des ateliers d'apprentissage des langues étrangères.

#### Thème « **du jardin à l'assiette en passant par la casserole : tous concernés par notre alimentation** »

- Organiser des rencontres des populations à travers la culture culinaire ;
- Organiser des rencontres avec les agriculteurs pour échanger sur la qualité de produits locaux et la façon d'acheter en circuit court ;
- Organiser des partages de recettes à travers des ateliers de cuisine intergénérationnels le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

#### Thème « **Culture et compétences numériques pour la famille** »

- Sensibiliser les familles aux risques d'expositions inadaptées et précoces aux outils numériques ;

### ● **AXE 4 : ENCOURAGER LES DYNAMIQUES LOCALES PAR LA PARTICIPATION DES FAMILLES ET LA MOBILISATION DES ACTEURS**

Les partenaires ont choisi ici de travailler autour du thème « **ce qui nous lie** ».

Deux actions seront mises en place :

- Organiser une rencontre du monde agricole avec la population locale ; découverte mutuelle des familles dans la viticulture et le maraîchage en s'appuyant sur les échanges des transmissions voyageuses du 17 mai 2019 ;

- Organiser un jeu de piste à St-Pierre d'Albigny le 19 octobre 2019, lors du Salon du Goût Savoyard, afin de faire (re)découvrir ce territoire ainsi que, à quelques mois des prochaines élections MSA 2020, les spécificités de la Mutualité Sociale Agricole, qui est le régime agricole de protection sociale ; ce sera aussi l'occasion de contribuer à l'animation de la vie du territoire, en proposant un événement sous le signe du partage, de la convivialité et du lien intergénérationnel ; la participation à cette enquête en plein air pourra en effet se faire seul, en famille ou entre amis.

*Intrigue du jeu de piste : "L'épidémie des sans-voix"*

Une maladie se propage à une vitesse inquiétante sur les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère. Pour des raisons inexplicables, les délégués de la Mutualité Sociale agricole (organisme de protection sociale du monde agricole) sont tour à tour atteints d'une extinction de voix qui les empêche de s'exprimer. Votre mission, si vous l'accepter, est de retrouver le remède qui leur rendra la parole. Faites vite, après le 31 janvier 2020, il sera trop tard !

# La charte territoriale « avec les familles » en Cœur de Savoie : chiffres & mots clés

**8**

**partenaires signataires de la charte en Cœur de Savoie :**

Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord, Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales de Savoie, Association Cantonale d'Animation de la Combe de Savoie, commune de Cruet, commune de Fréterive, commune de Saint-Jean-de-la-Porte, commune de Saint-Pierre d'Albigny.

**4 axes**

**déclinés en 16 actions pour 2019 - 2020**

Une démarche

**territorialisée et participative**

construite avec et pour les familles

**1<sup>ère</sup>**

**charte signée en Savoie**

**13%**

**de population agricole**

sur le bassin de vie de St-Pierre d'Albigny

**Réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles**

**Favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles avec une attention particulière aux facteurs de fragilité dans une perspective préventive**

**30 000 €**

**de dotation apportée par la MSA jusqu'en 2020**



# Contact presse

Samlane Vongprasith  
Responsable Communication MSA Alpes du Nord  
04 79 62 87 06 • 07 61 81 04 41  
[communication@alpesdunord.msa.fr](mailto:communication@alpesdunord.msa.fr)

